

**SPRAWY BIEŻĄCE
LES AFFAIRES COURANTES**

- <u>ELECTIONS LEGISLATIVES ET REGIONALES 1986</u>	P. 2
- Note sur la structure de la Communauté des Français de souche polonaise	P. 3
- L'Education Nationale et la langue polonaise	P. 5
- La Bibliothèque Polonaise de Paris	P. 6
- Création d'un Musée de Traditions Polonaises	P. 7
- Université Libre Polonaise de Paris	P. 8
- Fédération des équipes Saint Vincent	P. 9
- Comité de Soutien aux Polonais en France	P. 10
- Radio Solidarność	P. 11
- COMMUNAUTE FRANCO-POLONAISE ANALYSE ET PERSPECTIVES par B. WICEK	P. 12
- REUNION DE BUREAU DU CONSEIL DE LA COORDINATION DE LA POLONITE MONDIALE par B. NATANEK	P. 16
- LA VIE FRANCO-POLONAISE : ROUEN, LENS, LILLE, PARIS, LYON, AMIENS, ROUBAIX	P. 17
- UNIVERSITE D'ETE DE LA POLONIA FRANÇAISE 1986	P. 19
- LIVRES	
- COMPOSITION DES BUREAUX C.F.P. et C.P.F.	P. 20

*

Numéro préparé avec le concours
du CONGRES POLONIA DE FRANCE

ELECTIONS LEGISLATIVES ET REGIONALES

16 MARS 1986

Cette année la Communauté Franco-Polonaise mène une action civique commune avec le Congrès Polonia de France.

Nous avons publié le tract suivant :

ELECTIONS LEGISLATIVES et aux CONSEILS REGIONAUX du 16 MARS 1986

Nos associations invitent les Français d'origine polonaise à exercer leurs prérogatives de citoyens d'un pays démocratique, en participant au vote du 16 Mars prochain.

Notre communauté sait, de tradition et d'expérience, ce que représente le plein exercice des libertés individuelles pour un citoyen et des libertés collectives pour un peuple.

Réservez vos suffrages aux formations politiques qui, non seulement garantissent ces libertés pour notre pays, mais les réclament avec insistance pour les nations qui s'en trouvent privées.

NE SOYEZ PAS INDIFFERENTS! SI VOUS NE VOULEZ PAS QUE D'AUTRES, DEMAIN, DECIDENT ARBITRAIREMENT POUR VOUS, VOTEZ AUJOURD'HUI!

COMMUNAUTE FRANCO-POLONAISE
Siège national: 20, rue Legendre
75017 PARIS

CONGRES "POLONIA" DE FRANCE
54, rue de Béthune — B.P. n° 44
62300 LENS

L'EDUCATION NATIONALE ET LA LANGUE POLONAISE
La Communauté Franco-Polonaise et le Congrès Polonia de France ont déposé le dossier ci-dessous aux responsables des formations politiques, démocratiques, au cours du mois de Février 1986.

NOTE SUR LA STRUCTURE DE LA COMMUNAUTE DES FRANCAIS DE SOUCHE POLONAISE

La France est une terre d'asile depuis plusieurs générations pour les émigrés politiques polonais à partir du Roi Stanislas Leszczynski jusqu'à Solidarnosc. D'autre part, en vertu des accords, la France a reçu l'apport des travailleurs polonais venus massivement après la 1-ère Guerre Mondiale.

Aujourd'hui les descendants de ces Polonais (à l'exception de l'émigration la plus récente) se sont parfaitement intégrés dans la communauté nationale et participent à la vie française dans tous les domaines.

Cependant, ceux qui ont choisi le concept d'intégration et non celui d'assimilation, ont gardé leur identité culturelle et considèrent qu'ils peuvent apporter à la communauté nationale une contribution à la mesure de leurs possibilités.

*

Le nombre de Français de souche polonaise est estimé entre 800.000 et 1 Million, mais autour il y a un très grand nombre de Français qui ont des affinités polonaises.

La vie associative franco-polonaise est bien développée. La plus ancienne institution c'est la Bibliothèque Polonaise de Paris, et ayant le même siège (-6 Quai d'Orléans Paris 4ème), le Musée Adam Mickiewicz, et la Société Historique et Littéraire fondée en 1836 et reconnue d'utilité publique déjà en 1866.

La Mission Catholique Polonaise en France commémore cette année son 150e anniversaire. Elle dispose de 139 prêtres qui desservent 640 localités et environ 400.000 fidèles. Le responsable national est Mgr Stanislas JEZ, adresse : 163 Bis rue St Honoré Paris 1er.

Le Congrès Polonia de France groupe les associations traditionnelles de l'émigration des travailleurs, dont la plus ancienne a été fondée en 1913, "le Faucon" (Sokols) dans le Pas-de-Calais. Aujourd'hui le Congrès regroupe les associations réparties dans le Nord, l'Est, la Région Parisienne et le Centre, environ 20.000 membres. Le Président est M. Boleslas NATANEK, siège 54 route de Béthune Boîte Postale 44 - 62301 LENS.

La Communauté Franco-Polonaise, organisation de cadres, est issue du Comité Electoral des Français Naturalisés, fondé en 1953, oeuvrant contre l'assimilation et en faveur de l'intégration et participation à la vie civique. Sections et délégations à Clermont-Ferrand, Grenoble, Le Havre, Lille, Lyon Marseille, Metz, Nancy, Nice, Roubaix, Rouen, Toulouse, Tourcoing, Vichy. Le Président est M. Leszek TALKO, siège 20, rue Legendre Paris 17e.

*

Le Congrès Polonia de France et la Communauté Franco-Polonaise participent au Conseil de Coordination de la Polonia Mondiale au Canada à Toronto. Actuellement M. NATANEK siège au Présidium du Conseil comme représentant de la France.

Depuis que le Congrès a adopté les statuts d'une organisation française, la coopération avec la Communauté Franco-Polonaise devient de plus en plus étroite, notamment sur le plan civique.

Outre les institutions et associations énumérées ci-dessus il y a des organisations professionnelles comme l'Association des Ingénieurs de souche polonaise, l'Association des Commerçants d'origine polonaise, ou des Sections Syndicales, les associations des Anciens Combattants, les représentants de Solidarnosc, de l'entraide. En plus les associations locales : Amicale Franco-Polonaise du Dauphiné, Amicale Franco-Polonaise du Centre, Agir pour la Pologne à Rouen, Partage Pologne à Amiens Pologne-Liberté à Lyon, etc... qui maintiennent les liens avec la Communauté Franco-Polonaise et les Comités de divers Associations dans le Pas de Calais, qui font partie du Congrès.

On doit aussi mentionner l'existence de l'Union pour la Solidarité Européenne qui groupe les représentants des Français originaires de l'Europe de l'Est, dont le Président est M. Edouard KOZIK.

Une presse de diffusion nationale ou internationale qui paraît en France depuis le quotidien Narodowiec (un des plus anciens titres en langue polonaise dans le monde), jusqu'à "Kultura" représentant un grand éventail d'opinions.

Dans la présente notice nous n'évoquons pas les institutions dépendant du gouvernement de la Pologne Populaire, car le gouvernement des Français de souche polonaise est celui de Paris.

Rapports joints :

- L'Education Nationale et la langue polonaise
- La Bibliothèque Polonaise de Paris
- Création d'un Musée de Traditions Polonaises
- Université libre Polonaise de Paris
- Fédération des équipes Saint-Vincent
- Comité de Soutien aux Polonais en France
- Radio Solidarnosc

L'EDUCATION NATIONALE ET LA LANGUE POLONAISE

c/o Communauté Franco-Polonaise

20, rue Legendre Paris 17e

La langue polonaise n'est même pas enseignée dans 10 établissements secondaires français. Aucune minorité n'est aussi mal lotie.

Pourquoi ?

Parce qu'arrivée il y a 60 ans en France, à une époque où le centralisme jacobin commandait de ne pas favoriser que les Français dans les écoles, la communauté franco-polonaise n'a pas eu la chance de bénéficier des avantages liés à la découverte récente des valeurs du multilinguisme ou de la richesse d'une société multi-culturelle.

Numériquement aussi importante que les plus grosses minorités de France, cette communauté ne bénéficie pas du dixième des possibilités scolaires des autres.

Un grand espoir est né en 1978, avec la création d'une agrégation de polonais. L'Education Nationale accorde depuis cette date 1 poste d'agrégé par an (3 en 1981, année électorale, où Monsieur Giscard d'Estaing a octroyé un poste supplémentaire et Monsieur Mitterrand un autre). La France dispose donc actuellement de 10 agrégés de polonais.

Hélas sur ces 10 professeurs, 4 seulement enseignent dans le secondaire et dans le cadre des programmes officiels. Ce sont :

- Mme GROFFIER, Lycée Montaigne, Paris
- Mme OPTOLOWICZ, Lycée Corot, Douai
- Mme FURMAN, Lycée Condorcet, Lens
- Mme CARLIER, Lycée Blaringhem et Collège G. Sand, Béthune

Cette situation désastreuse est la conséquence de la décentralisation de la gestion des établissements. Rares sont les proviseurs ou principaux qui acceptent de grever l'enveloppe budgétaire globale qu'ils reçoivent et qui favorisent un enseignement nouveau dont les effectifs, au début, sont forcément réduits. Ils acceptent des expériences d'implantation quand elles sont financées directement par le Ministère : de nouveaux agrégés ont ainsi -pendant leur année de formation pédagogique (C.P.R.) lancé des classes à Nancy, Carmaux, Albi qui ont été fermées l'année suivante, quand il a fallu que ces postes soient intégrés à l'économie des lycées.

Les recteurs de Nancy, Toulouse et Lille refusent aussi tout ce qui ne répond pas aux normes de rentabilité et se gardent bien d'informer largement les parents pour renforcer les effectifs. Celui de Lille a même, contre l'avis du Ministère, supprimé en 1985, le poste d'agrégé de Carvin, malgré les protestations du Maire, du Sénateur, des associations polonaises, de l'Inspecteur Général et malgré le jumelage de cette ville avec Klodzko (Pologne).

Il conviendrait de commencer par créer des postes pour les 5 agrégées laissées pour compte et dont le succès à un concours difficile n'a en rien servi de développement de la discipline (l'une des 6 est heureusement assistante dans le Supérieur).

Ces postes devraient être gérés directement par le M.E.N. et échapper pendant quelques années aux impératifs technocratiques des recteurs. Seules une politique volontariste véritablement culturelle et des consignes gouvernementales d'encouragement peuvent permettre de sortir de l'insuffisance des effectifs au cours des premières années : celle-ci durera tant que les parents n'auront pas la garantie d'une scolarité continue pour leurs enfants. Echaudés depuis plusieurs générations, ils sont souvent découragés.

D'innombrables localités -surtout dans le Nord et l'Est- disposent de collèges qui devraient s'ouvrir au polonais, au moins en L.V.2.

APRES DES DECENNIES DE NEGLIGENCE, DONNEZ-NOUS LE DROIT A L'ENSEIGNEMENT OFFICIEL DU POLONAIS DANS LE CADRE DES PROGRAMMES SCOLAIRES !



LA BIBLIOTHEQUE POLONAISE DE PARIS

6, Quai d'Orléans Paris 4e

La Bibliothèque Polonaise a été fondée par un groupe d'éminents patriotes, réfugiés en France après l'échec de l'Insurrection de 1831. Avec la disparition des derniers vestiges d'indépendance hérités du Grand Duché de Varsovie, c'est toute l'identité d'un peuple qui fut menacée de disparition

C'est cet impitoyable défi de l'histoire que des personnalités de renommée mondiale telles MICKIEWICZ, CHOPIN, NORWID, SLOWACKI décidèrent de relever. Dans des circonstances difficiles, par leurs écrits, interventions publiques, ils contribuèrent à faire entendre la voix de la Pologne. C'est ce témoignage fidèle et obstiné que poursuit : jusqu'à nos jours la Société Historique et Littéraire qui a en charge la Bibliothèque.

Reconnue d'utilité publique depuis 1866 cette vieille institution, partie intégrante du patrimoine culturel français figure depuis bien longtemps dans les guides de la capitale sous le nom de Musée MICKIEWICZ.

Les tragiques événements de ce siècle ont, comme en 1815, conduit à un nouvel équilibre entre Etats, où le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes n'est pas universellement admis. Objet de convoitise de la part des autorités actuelles de l'état polonais, la Bibliothèque ne fut sauvée de justesse en 1959 que grâce à une intervention de l'Assemblée Nationale à l'initiative du gouvernement René PLEVEN.

Ces dernières années, l'actualité attire à nouveau l'attention sur la Pologne et c'est par centaines que des chercheurs, étudiants, particuliers viennent se documenter parmi les quelques centaines de milliers d'ouvrages qui constituent le fonds de la Bibliothèque.

Depuis un siècle et demi, malgré son manque chronique de moyens et des circonstances politiques épisodiquement défavorables, l'institution a contribué sans défaillance au rayonnement culturel de deux peuples traditionnellement liés.

Les ressources financières très modestes dont dispose la Bibliothèque, ne

RADIO SOLIDARNOSC

lui permettent pas de donner une suite favorable aux nombreuses demandes de concours que lui adressent les associations au titre de l'assistance culturelle. Il a été constaté, en outre, que le nombre de ses lecteurs s'accroît régulièrement.

C'est pour faire face à cette situation, qu'au nom de la Bibliothèque, les associations signataires du mémorandum, sollicitent des autorités de tutelle l'examen des demandes suivantes :

- a) Une dotation permettant à l'institution de s'assurer le concours de deux bibliothécaires,
- b) Une subvention (de cinq cents mille francs) destinée à couvrir en partie les besoins les plus urgents tels réparation de l'immeuble, travaux de conservations des collections.



CREATION D'UN MUSEE DE TRADITIONS POLONAISES

c/o Congrès Polonia de France

54, rue de Béthune 62300 Lens

L'implantation d'une importante communauté polonaise en France, qui remonte au début de ce siècle s'est surtout concentrée dans la région du Nord - Pas de Calais. Cette population évaluée à 200.000 personnes s'est progressivement intégrée à la nation française. Ce processus, pratiquement achevé aujourd'hui a laissé néanmoins subsister certains particularismes tels l'esprit associatif, le patriotisme et un attachement discret mais vivace à l'égard du pays d'origine des parents, voire, pour les jeunes générations celui des grands-parents.

Ces sentiments se font jour, lorsque l'actualité projette au premier plan la lutte du peuple polonais aux prises avec un processus de "normalisation" imposé de l'extérieur.

Depuis le début de son implantation en France, la communauté franco-polonaise a toujours fait preuve de civisme et d'esprit de sacrifice, aussi bien pendant les deux dernières guerres mondiales (1) que durant les périodes où il fut demandé à tous les travailleurs de redoubler d'effort.

Une communauté vivante, ouverte à la vie associative accumule, au cours des générations, un capital artistique, culturel susceptible d'intéresser toute la nation française.

Certains témoignages matériels sont chargés d'histoire tels les drapeaux d'associations culturelles, paroissiales, d'anciens combattants, d'organisations de résistance, d'autres plus humbles, n'en sont pas moins émouvants tels les premiers livres polonais de lecture destinés aux enfants ou des

(1) Combats de la Targette 9 mai 1915, l'armée du Général Haller 1917/18 en Champagne, bataille de Narwik, de Lorraine Avril-Juin 1940, de Falaise 1944

livres de compte d'associations apportés directement de Pologne ou de Westphalie par des immigrés venus en groupe, enfin des quotidiens et autres publications rédigés en polonais, témoins des bons et des mauvais jours de la communauté.

L'intégration d'une communauté est vraiment réussie lorsque les générations successives conservent la mémoire de leur origine, aussi les Français issus de cette communauté souhaitent que tous ces témoignages matériels soient rassemblés, recensés, entretenus de manière à pouvoir être mis à la disposition du public, toujours avide de connaître les traditions populaires.

C'est dans cette perspective que les deux associations, signataires du mémorandum, demandent instamment aux organismes de tutelle concernés de vouloir bien étudier la création d'une section Franco-Polonaise dans un des musées spécialisés de la région du NORD, ou la mise à disposition des associations d'un bâtiment pouvant convenir à de telles fonctions. Dans cette dernière éventualité le choix de la ville de LENS répondrait parfaitement à nos aspirations.



UNIVERSITE LIBRE POLONAISE DE PARIS

88, Bd Pereire Paris 17e

L'Université Libre Polonaise, rouverte, en France en 1983, puise ses origines dans les traditions semi-clandestines de la Pologne d'avant la première guerre mondiale, quand le développement de la vie nationale polonaise était freiné par les Autorités tsaristes russes. Ses structures qui se sont affirmées, une fois l'indépendance de la Pologne recouvrée étaient proches de celles des Hautes Etudes des Sciences Sociales (Sorbonne, Paris III). Elles ont permis, entre les deux guerres, l'étude des problèmes contemporains et l'examen des problèmes urgents, difficilement intégrables aux programmes universitaires traditionnels. Elles ouvraient une voie aux étudiants et aux enseignants dont le profil ne correspondaient pas aux normes précises exigées par les facultés.

Après la deuxième guerre mondiale, l'Université Libre n'a pas été autorisée à reprendre ses activités.

Un groupe d'anciens professeurs, auditeurs ou amis a décidé de rouvrir l'Université Libre en France, conformément à la tradition d'entre les deux guerres (sous forme d'une Association, Loi de 1901).

Ses objectifs :

- a) diffuser un enseignement, effectuer des recherches difficiles à réaliser actuellement en Pologne (préparer l'intégration des pays de l'Europe Centrale en vue d'un rapprochement avec l'Europe Occidentale, présenter les intermédiaires culturels et économiques entre l'Europe Centrale et l'Occident...).
- b) venir en aide aux étudiants ou aux travailleurs scientifiques, en difficulté en France, quant à leurs possibilités d'études ou leurs perspecti-

RADIO SOLIDARNOŚĆ

c/o Communauté Franco-Polonaise

20, rue Legendre Paris 17e

Radio-Solidarnosc, née à la suite du coup de force du Général Jaruzelski, inaugura ses émissions à Paris le 19 Décembre 1981.

A ses premiers animateurs français et polonais, attachés à la lutte pour les Droits de l'Homme et les libertés syndicales vinrent apporter leur concours des centaines de collaborateurs bénévoles.

Les émissions ne furent pas consacrées uniquement à la Pologne. De nombreux représentants des organisations des exilés politiques des pays totalitaires furent ainsi en mesure de porter témoignage.

L'audience de Radio Solidarnosc était très étendue et on peut évaluer, pour 1982, que les émissions francophones furent suivies à Paris et dans la région parisienne par près de 200.000 auditeurs. L'important courrier reçu chaque jour à la rédaction illustre l'intérêt accordé par l'opinion publique française à cette station.

Lors de la restructuration des Radios Libres, la Haute Autorité avait purement et simplement, dans un premier temps, radié Radio Solidarnosc de la liste de ces stations. Cette décision ayant provoqué une grève de la faim de quatre animateurs polonais de Radio Solidarnosc, en février 1983 et soulevé une émotion considérable dans l'opinion publique, fut rapportée et une dérogation lui a été accordée pour émettre, en regroupement avec CANAL 89.

En juillet 1984, sans avis préalable, Canal 89 (racheté, avec l'accord de la Haute Autorité, par Europe 1 et Le Monde) lui a interdit l'accès à l'antenne. Après trois ans d'activité Radio Solidarnosc de Paris a cessé d'émettre, non pour cause de manque de soutien, d'auditoire, de collaborateurs, mais parce-que les autorités compétentes ne lui facilitent pas la reprise de ses activités.

Pour les raisons évoquées Radio SOLIDARNOSC, association légale à vocation médiatique, se trouve donc privée de moyen d'expression, avec pour conséquence de compromettre l'effort de centaines de personnes qui se dévouent à la cause des Droits de l'Homme et de ceux des peuples en butte à l'oppression.

Aucun changement laissant entrevoir une évolution favorable à la cause de SOLIDARNOSC, n'est intervenu en POLOGNE à ce jour. Cette situation ne laisse pas indifférente la majorité du peuple français. Aussi toute initiative de nature à restituer un temps d'antenne à RADIO SOLIDARNOSC serait perçue comme la preuve tangible que la HAUTE AUTORITE se soucie de faire prévaloir le voeu exprimé par plusieurs centaines de milliers de citoyens.

C'est pour répondre à une demande exprimée avec force et insistance par des dizaines de milliers de personnes, que les deux associations signataires du mémorandum, sollicitent des autorités concernées la recherche des conditions, permettant à Radio SOLIDARNOSC d'émettre à nouveau.

COMMUNAUTE FRANCO-POLONAISE & CONGRES POLONIA DE FRANCE

Paris et Lens - Février 1986

COMMUNAUTE FRANCO-POLONAISE

ANALYSE ET PERSPECTIVES

RAPPORT PRÉSENTÉ PAR M. B. WICEK

VICE-PRÉSIDENT DE LA C.F.P.

I. FORMATION DE LA COMMUNAUTÉ FRANCO-POLONAISE

LA FORMATION DE LA COMMUNAUTE FRANCO-POLONAISE résulte d'un lent processus d'intégration de la grande vague d'immigration économique d'entre les deux guerres. Les nouveaux venus et leurs familles se retrouvèrent là où, par suite des énormes pertes en vies humaines de la grande guerre, la France manquait de bras. Les lieux d'accueils furent les bassins miniers, la métallurgie, les exploitations agricoles.

En fait, le processus d'implantation de familles polonaises avait commencé dès le début de ce siècle notamment dans le Nord-Pas de Calais. Les immigrants de cette époque venaient de Westphalie où ils s'étaient fixés dans une première étape de leur migration. C'est à cette première vague que vint s'intégrer la grande immigration des années 30.

Ces familles transférèrent dans le pays d'accueil leurs habitudes de vie, elles reconstituèrent des paroisses, des écoles, l'innombrables associations culturelles, sportives prirent leur essor la presse était représentée par plusieurs quotidiens, dont un, le "NARODOWIEC", continue de paraître.

Disséminés sur une grande partie du territoire les ouvriers agricoles et leurs familles s'intégrèrent plus rapidement dans la société environnante.

Un trait commun caractérisait néanmoins cette communauté, celui de l'espoir d'un retour au pays dès que les conditions économiques le permettraient. C'était l'époque de la Pologne indépendante ; le nouvel état, accaparé par les tâches de réunification, après un siècle d'oppression plus ou moins prononcée de la part de ses puissants voisins, par celles de reconstruction des sinistres laissés par la guerre, ne fut pas en mesure de maîtriser la crise économique. A cet égard il convient de rappeler que d'autres états européens bénéficiant d'une meilleure assise historique ne réussirent pas mieux.

Dans ces conditions on conçoit que les familles contraintes de s'expatrier n'aient pas toujours été animées des meilleurs sentiments à l'égard des autorités de leur pays d'origine.

Pour être équitable, en ce qui concerne le survol de la situation en Pologne, il convient d'insister sur le fait que ses deux puissants voisins, antagonistes sur le plan idéologique, étaient néanmoins solidaires dans leur hostilité vis à vis du nouvel état polonais. Le moins qu'on puisse dire de cet environnement géographique défavorable c'est qu'il n'était pas de nature à contribuer à l'épanouissement rapide du pays.

Malgré ce cumul d'handicaps des progrès s'amorçaient. La construction du port de GDYNIA, seule ville nouvelle édiflée en Europe entre les deux guerres, en porte témoignage.

Les familles fixées en France prenaient conscience de l'amorce d'un retournement de la situation confortées en cela par le courrier échangé avec la famille restée au pays. C'est cette perspective qui explique la relative passivité de ces familles vis à vis de l'engagement social en France. Un fait caractéristique est celui des demandes de naturalisation dont le nombre ne correspond pas au potentiel démographique de la communauté de l'époque.

D'autres critères peuvent servir pour la même analyse ; notamment le caractère précaire de l'organisation de la vie matérielle (peu de meubles), les familles n'incitaient pas les enfants à persévérer dans les études, même au niveau du primaire, à quoi bon puisque l'on retourne en Pologne !.. Tout présentait un caractère provisoire, l'objectif familial restant : épargner puis retourner au pays.

Evidemment dans une communauté aussi nombreuse et évaluée en 1938 à environ 600.000 personnes il y a matière à exception. C'est ainsi qu'apparurent des militants acquis aux idées progressistes, nombre d'entre eux poussèrent l'engagement jusqu'à combattre aux côtés des républicains espagnols. Dans son admirable récit "L'ESPOIR" André MALRAUX y fait allusion.

Entre-temps les relations entre états européens s'étaient détériorées. Deux grandes puissances à vocation totalitaire, prétendaient, sous couvert d'idéologie soit disant prolétarienne, réorganiser l'Europe au mieux de leurs intérêts respectifs.

Profondément patriote, la communauté retrouva sa cohésion, mis en sourdine ses querelles de politique intérieure et apprécia comme il convenait la décision du gouvernement polonais de faire face à la menace du troisième Reich. Dans cette période de tension, le Polonais le plus ignorant des affaires maritimes fut prêt à se sacrifier pour sauvegarder à son pays les quelques kilomètres de souveraineté sur la côte baltique.

Cette période de l'histoire de la communauté est une des plus édifiantes. Elle révèle l'esprit de sacrifice, de cohésion de ses membres. Les tragiques événements de septembre 1939 n'entanèrent en rien la volonté de lutte. La disparition de l'état polonais, soumis à l'occupation germano-soviétique, fut considérée comme une parenthèse historique, tragique mais provisoire.

ves de travail ; aide linguistique ;

- c) collaborer avec les Universitaires français intéressés par la problématique polonaise.

Un groupe d'universitaires, de chercheurs, de responsables économiques ou syndicaux coopèrent avec l'Université Libre en France et voudraient développer ses activités. Il serait indispensable d'obtenir une aide financière notamment pour assurer un renforcement du secrétariat ainsi que pour participer aux frais de déplacement des conférenciers.

Responsables : Professeur G. LANGROD Recteur ; Professeur J. MARKIEWICZ-LAGNEAU ; professeur W. VOISE ; Professeur H. WRONSKI ; Madame LAMZAKI Secrétaire.

Siège : 88, Boulevard Pereire 75017 PARIS.

Adresse des cours : Bibliothèque Polonaise 6 Quai d'Orléans 75004 PARIS.



FEDERATION DES EQUIPES SAINT VINCENT

20, rue Littré Paris 6e

Les Equipes de Saint-Vincent collectent et acheminent vers les populations démunies d'importantes quantités de vivres, médicaments, vêtements.

En ce qui concerne plus particulièrement la Pologne, cette aide est destinée naturellement aux groupes sociaux particulièrement vulnérables aux conséquences d'une pénurie chronique : personnes âgées et enfants. Elle s'étend aussi aux victimes de la répression : familles des détenus politiques, personnes privées arbitrairement d'emploi etc...

L'impact de cette aide matérielle est considérable sur le moral de la population, aussi est-il très important que les Equipes puissent intensifier leur action. Une telle possibilité pourrait se concrétiser sous réserve de disposer à Paris d'une aire de stockage aménagée.

La Fédération des Equipes de Saint-Vincent recherche d'urgence dans les 6ème, 7ème arrondissements (ou limitrophes) un local d'une superficie de 200 m² à 400 m², en partie de plain-pied, permettant l'accès aux camions.

Etant donné les opérations de manutention et de tri qui y seraient effectués, il est indispensable que ce local dispose de l'eau courante, d'un chauffage et d'un téléphone.



COMITE DE SOUTIEN AUX POLONAIS EN FRANCE

13, rue Daubenton Paris 6e

Le coup de force du Général Jaruzelski le 13 décembre 1981 qui remettait en cause les acquis de Solidarnosc, contraignit des milliers de militants à s'exiler, les autres Polonais subissant les rigueurs d'une répression inséparable du processus de "normalisation". Ces événements provoquèrent en France une émotion considérable. Des initiatives furent prises pour venir en aide aux réfugiés. Parmi elles, la création du Comité de Soutien aux Polonais en FRANCE.

Activités du Comité. C'est à son initiative qu'ont été créés des services d'accueil, d'information, d'orientation, des cours de français, des bourses pour étudiants.

Accueil. Il a lieu au foyer Saint Antoine, installé dans l'immeuble de la rue Daubenton, siège de l'association. Pour la période d'octobre 84 à octobre 85 ce foyer a accueilli près de 360 personnes dont 20 enfants. L'hébergement gratuit est prévu pour une durée maximale de six mois, laquelle est mise à profit pour régler les formalités administratives de séjour, la recherche d'un emploi et d'un logement.

BOURSES POUR ETUDIANTS. Le Comité a fait un effort considérable en faveur des jeunes en butte aux persécutions du pouvoir et contraints de poursuivre leurs études à l'étranger.

Cette aide universitaire est d'autant plus précieuse qu'elle est destinée à une jeunesse enthousiaste, créative et qui a fait ses preuves par son dévouement à la cause des libertés individuelles et collectives.

La contribution à la formation d'une élite indépendante, capable de maîtriser les problèmes économiques, technologiques, scientifiques de son temps, représente la forme d'aide la plus précieuse que l'on puisse apporter au peuple polonais. C'est un gage d'espérance pour l'avenir.

Pour l'année en cours, le Comité a été en mesure d'accorder 140 bourses représentant pour chaque étudiant un montant allant de 10.000 à 15.000 F réparti sur 10 mois.

C'est pour répondre aux besoins exprimés par le Comité de Soutien des Polonais en France, que les deux associations signataires du mémorandum, demandent aux autorités de tutelle concernées de bien vouloir accorder les aides suivantes :

- a) Une dotation lui permettant d'accorder quarante bourses d'étudiants supplémentaires soit environ six cent mille Francs.
- b) Une subvention forfaitaire pour chaque réfugié hébergé, environ quatre cents personnes en un an, similaire à celle octroyée aux réfugiés vietnamiens, cambodgiens, accueillis dans des foyers agréés.

*

En cette même période l'armée polonaise se reconstitua en France. Officiers, soldats échappés de Pologne, mineurs, métallurgistes, ouvriers agricoles mobilisés sur place se transformèrent en soldats sur lesquels le Général SIKORSKI pût compter sans défaillance. Les batailles de Narvik, de Lorraine, portent témoignage de la cohésion exemplaire de cette armée. Ce fait mérite d'autant plus d'être souligné que, déjà à l'époque, des spécialistes de la lutte des classes avaient émis les plus sombres pronostics sur l'homogénéité de cette armée où des cadres évadés de Pologne auraient à côtoyer les hommes issus de l'immigration. La suite des événements devait révéler combien était profond l'esprit de corps, à tous les niveaux hiérarchiques de cette armée, capable de faire face aux situations les plus critiques.

Habituee à lutter depuis des générations, en vue de préserver son identité, la communauté polonaise ne fut pas plus abattue par les événements de juin 1940, qu'elle ne l'avait été par ceux de septembre 1939. Après tout, la lutte allait se poursuivre sur d'autres théâtres d'opérations. Le gouvernement polonais replié à Londres affirmait sa volonté inébranlable de poursuivre la lutte aux côtés de la Grande Bretagne. Au demeurant, pendant quelques semaines, les unités polonaises transférées sur le sol britannique constituèrent à peu près les seuls effectifs en état de combattre.

Outre le fait, peu connu, que les premières liaisons radio avec le monde libre, établies dès juillet 1940, sont à mettre à l'actif des résistants polonais, cinq mille d'entre eux sacrifièrent leur vie à la cause du monde libre. Les échos des succès remportés sur terre et dans les airs par l'armée de SIKORSKI contribuèrent à exalter le moral de la communauté et à l'affranchir définitivement du complexe d'infériorité qui afflige toute population d'immigrés.

Du ciel de Londres au désert de Libye, de Monte Cassino à Falaise, autant d'étapes vers la victoire finale où l'armée polonaise prit une part décisive. Dans la logique de l'histoire on aurait été en droit d'espérer, après une telle contribution, à ce que le peuple de Pologne recouvre ses prérogatives dans un état indépendant. Entre-temps le rapport des forces avait évolué au profit de l'Union Soviétique et la raison d'état prévalut sur toute autre considération. En Occident les hommes d'état, les chancelleries, les médias inaugurèrent alors la mode de la "langue de bois" pour faire accréditer, auprès des masses, l'idée que le remaniement géopolitique intervenant en Europe Centrale, allait dans le sens de l'histoire et que, par conséquent, tout cela était bien.

Pour nombre de membres de la communauté les années 1945-1950 constituèrent une période d'indécision. Le nouveau régime mis en place à Varsovie, avec la caution officielle des alliés, confronté sur place aux énormes problèmes de reconstruction pût, pendant des années, bénéficier du doute et de l'indulgence de la communauté pour laquelle, néanmoins, il devenait urgent de faire un choix quant au retour au pays.

Sans doute, la Pologne subissait une importante translation de frontières d'est en ouest, mais ce remaniement n'allait-il pas rendre le pays plus homogène et permettre de clore, une fois pour toute, les querelles des minorités ?

Les membres de la communauté, les plus engagés dans des mouvements progressistes optèrent avec enthousiasme pour le retour. D'autres, il faut en convenir, firent de même tout simplement pour retrouver leur famille, sans convictions politiques affirmées. Ce mouvement de population affecta au total quelques dizaines de milliers de personnes, c'est dire qu'en gros la communauté organisa sa vie dans la perspective d'un séjour définitif en France.

Cette nouvelle orientation s'affirma vers les années cinquante, c'est à dire dès qu'il fut devenu évident que la Pologne, promue au rang de démocratie populaire à part entière, n'offrirait plus comme perspectives d'épanouissement que celles dévolues à son grand voisin pris pour référence. Au demeurant, la tension internationale générée par la guerre froide n'était pas de nature à inciter à l'optimisme.

A cette situation défavorable il faut ajouter le fait que la communauté eut la primeur d'être informée très tôt sur la face cachée du régime stalinien par les soldats polonais rescapés des camps d'internement d'URSS, où ils avaient séjourné de l'automne 1939 à l'automne 1941.

Aux interrogations politiques que se posait la communauté, quant à la volonté réelle des dirigeants de Varsovie de promouvoir une vie démocratique dans le pays, se superposèrent celles relatives à leur capacité de mettre en place des structures économiques tendant à rendre au moins acceptable le niveau de vie de la population.

Les années passant force est de constater, qu'à ce jour, ni l'une, ni l'autre de ces espérances ne se sont trouvées réalisées.

Entre-temps les jeunes générations de la communauté, parfaitement intégrées, disposant de termes de comparaison objectifs pour juger des conditions d'existence dans les deux pays respectifs, n'eurent pas de peine à convaincre leurs parents que la "conquête de l'est" toute pacifique qu'elle puisse être, n'était pas attractive...

Pour la communauté une page était tournée, mais la mémoire du pays d'origine ne s'efface pas du jour au lendemain même si le séjour dans le pays d'accueil devient définitif. Les sentiments d'affection à son égard persistent ne serait-ce que sous l'influence des souvenirs de jeunesse et des liens familiaux.

Des événements d'actualité suffisent pour susciter épisodiquement un regain d'intérêt. Quant aux jeunes générations, elles sont souvent attirées voire même fascinées par le pays des grands parents et les souvenirs qui s'y rattachent, lesquels plus ou moins bien transmis de génération en génération, suffisent à entretenir l'imagination en éveil.

II. LA COMMUNAUTÉ AUJOURD'HUI

La communauté franco-polonaise en est maintenant à sa quatrième génération. Beaucoup de traits caractéristiques de l'histoire, des coutumes religieuses, culturelles, du peuple polonais, autrement dit le vécu de cette nation, se sont

estompés. Il n'en subsiste pas moins un certain nombre de valeurs que nous considérons comme faisant partie intégrante du patrimoine de la France et que nous estimons de notre devoir de conserver.

Le mérite d'avoir concrétisé cette vision constructive, en invitant les membres de la communauté à prendre une part active à la vie civique en France, est à porter à l'actif d'une personnalité remarquable que fut notre premier Président Jerzy JANKOWSKI. Fort de son expérience vécue au sein de la Résistance, de sa connaissance approfondie du monde politique, syndical, économique, notre regretté Président, fondateur de l'association, fut en mesure de définir clairement les missions qui incomberaient à la Communauté Franco-Polonaise.

*

Les missions dévolues à l'association concernent les domaines suivants :

1) Engagement civique de ses membres. Cet engagement doit être individuel et intéresser la vie politique, sociale, syndicale, ceci à tous les niveaux accessibles suivant les compétences de chacun.

A cette énumération et pour répondre aux préoccupations actuelles, nous souhaiterions que nos membres soient également présents dans les associations de consommateurs, dont le rôle à l'avenir nous apparaît décisif. N'est-on pas consommateur toute sa vie ? alors que l'engagement syndical ne recouvre que la vie professionnelle et que l'engagement politique ne peut prendre naissance qu'à l'âge adulte.

Ce premier volet de la mission proposée aux membres de la C.F.P. offre, comme disent les spécialistes, un spectre très large d'activités limité simplement par une restriction, mais de taille...celle de ne pas apporter son concours à des formations ou à des organisations à vocation totalitaire.

Depuis l'époque où les buts de l'association ont été officiellement précisés, les critères d'identification d'une organisation totalitaire se sont à la fois précisés et simplifiés. En prenant pour référence les pays où les droits de l'homme sont bafoués, les syndicats libres interdits où les régimes en place ne jouissent que d'une délégation de pouvoir de la part d'une superpuissance, ces organisations se désignent d'elles-mêmes.

Pour un citoyen français normalement constitué l'identification d'une organisation à vocation totalitaire, n'exigera aucune prouesse intellectuelle, le bon sens suffira.

*

2. Observation vigilante de la situation dans les pays de l'est. La fameuse formule "L'Europe de l'Atlantique à l'Oural" que nous souhaiterions voir se concrétiser d'Ouest en Est, bien sûr, appartient au Général de Gaulle. Cette vision ambitieuse dans l'espace et lointaine dans le temps nous la faisons nôtre, car elle intègre des pays auxquels nous sommes sentimentalement attachés. Malheureusement pour reprendre à nouveau une expression chère au Général "les choses étant ce qu'elles sont et nous ce que nous sommes", nous voici réduits à interpréter cette formule à la manière des mathématiciens, c'est-à-dire comme une limite vers laquelle il faut tendre.

Nous nous intégrons bien volontiers dans une telle perspective car elle coïncide avec notre idéal humaniste, consistant à miser sur le génie de l'homme, pour trouver une solution au problème posé par la rivalité de conceptions antagonistes en ce qui concerne l'organisation de la société ; rivalités qui actuellement affectent toute la planète.

S'il relève bien de notre mission d'inciter nos membres à assumer des responsabilités dans la vie politique, sociale, culturelle du pays, nous considérons comme un devoir d'éveiller l'intérêt

de tous nos compatriotes pour tout ce qui concerne la Pologne et généralement les pays de l'Est.

Un repli craintif au sein de l'hexagone serait d'un mauvais présage ; loin de contribuer à la détente, une neutralité en la matière conduirait, tôt ou tard, à ce que d'autres traitent de nos propres problèmes.

Nous apprécions donc la création d'une commission interparlementaire au sein de l'Assemblée Européenne de Strasbourg, laquelle a pour mission d'exercer une veille permanente sur l'évolution de la situation dans les pays de l'Est.

*

3) Action culturelle. Elle s'insère tout naturellement dans les activités courantes de l'association. En effet ses animateurs ont toujours veillé à entretenir des liens privilégiés avec la Société Historique et Littéraire laquelle, reconnue d'utilité publique sous le Second Empire, a son siège dans la Bibliothèque Polonaise fondée par la grande émigration de 1831. Le Prince Adam CZARTORYSKI, MICKIEWICZ, CHOPIN furent à l'origine de sa renommée.

Les conférences et manifestations qui s'y tiennent régulièrement, d'un très haut niveau culturel, constituent pour nos membres à la fois une source de réflexion permanente sur les événements passés ou présents et un lieu privilégié de formation.

Chaque Président d'association imprime un peu de sa personnalité aux activités qu'il anime. C'est ainsi qu'avec H. ADAMCZEWSKI se tinrent les universités d'été. Cette initiative remporta un succès incontestable. C'est pour cette raison que notre actuel Président L. TALKO a désigné comme objectif prioritaire la reprise des universités d'été chaque année.

Epaülés, conseillés par la Société Historique et Littéraire, nous ferons en sorte que par la diversité, l'originalité des sujets traités, ces sessions studieuses deviennent un lieu de rencontre amical et un pôle d'attraction.

Nous comptons ultérieurement prolonger ses activités, en organisant pour nos anciens des universités itinérantes, au sein de l'hexagone où les hauts lieux de la Pologne seraient commentés. Ils ne manquent pas : Châteaudun, Montbard, Villard de Lans... De même on s'efforcera d'étudier les traits les plus caractéristiques des régions traversées.

L'enseignement du polonais constitue également pour notre association un souci permanent. A une époque où, partout dans le monde, ce sont les langues dites utilitaires qui bénéficient de la faveur des étudiants, l'effort consacré à l'étude du polonais peut s'avérer néanmoins très bénéfique non seulement en tant que connaissance pure et simple d'une langue, mais par l'effort intellectuel qu'elle impose. Il faut convaincre les hésitants que le temps consacré à cette étude est toujours du temps de gagné.

La littérature polonaise présente une originalité marquée, l'époque contemporaine particulièrement riche, offre des perspectives considérables aux étudiants, et leur ouvre l'accès à toute cette partie orientale de l'Europe, trop longtemps négligée.

Notre association a le privilège de compter parmi ses membres des personnalités reconnues pour leur compétence dans l'enseignement du polonais. Nul doute que les Professeurs BEAUVOIS et MAREK sauront susciter l'intérêt et peut-être des vocations affirmées chez de jeunes polonisants.

Dans le bulletin de liaison de l'association "Affaires courantes" notre secrétaire général J. DERYNG a publié un article très documenté sur l'intérêt que représente l'étude de cette langue. Traduite en français cette analyse constituerait un bon thème de réflexion (1).

Toujours dans le domaine linguistique nous sommes évidemment sensibles, en tant que citoyens responsables, au rayonnement du français dans le monde. Nous pensons pouvoir apporter notre contribution dans ce sens, en incitant les jeunes anglophones de la Polonia à suivre des stages intensifs de culture et de langue françaises. A une époque où tout est prétexte à voyage, nous pensons que les régions de France sont suffisamment diversifiées et attractives pour justifier un tel projet. Le merveilleux livre de Paul VALERY "De la France" pourrait être le document de référence, la source permanente d'inspiration.

*
4) La mémoire de la communauté. Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Cette expression courante est néanmoins tenue en échec par l'évolution même de la vie. Les années passent, la mémoire faiblit, des documents familiaux jugés sans importance disparaissent ; or il nous faut conserver un témoignage du passé. C'est pour cela que l'association demande à tous ses membres et amis de constituer des archives familiales, portant sur la vie de la communauté entre les deux guerres et même un peu après. Il est grand temps, les moyens audiovisuels permettent de faire une ample moisson à peu d'efforts. Que chacun d'entre nous interroge les anciens sur ce qu'ils ont ressenti à leur arrivée, l'accueil au travail, leurs projets de l'époque. Rien n'est anodin dans une telle enquête, même une simple photo de famille constitue un témoignage. Le moment venu il se trouvera bien une équipe de jeunes pour mettre en place la chronique de la communauté. Dans une telle perspective il n'y aura jamais trop de documents.

*
5) Aide morale et matérielle à la Pologne. Les tragiques événements de décembre 1981 ont bouleversé le monde libre. Sans constituer une réelle surprise ils contribuèrent à mettre en évidence le lamentable état économique du pays, les tensions sociales qui en découlent et la volonté du pouvoir de briser la liberté syndicale symbolisée par Solidarnosc.

Autant nous comprenons les difficultés de pays handicapés par des conditions climatiques, autant il nous apparaît incompréhensible de voir un peuple réputé pour son ardeur et sérieux au travail, en être réduit au rôle de nation assistée. Cette situation constitue une humiliation sans précédent dans l'histoire du peuple polonais.

Cette carence risque d'avoir des effets négatifs durables, puisque les moyens sanitaires du pays se trouvent également affectés. La réaction des Français a été exemplaire. C'est avec amertume et colère qu'ils ont assisté à la confiscation de l'embryon de liberté qu'était parvenu à arracher les travailleurs polonais à leurs autorités de tutelle.

Dans ces circonstances aussi pénibles, les prises de position et les actions menées par les partis politiques et les syndicats démocratiques, toutes tendances confondues, auront été pour nous d'un puissant réconfort et une incitation à persévérer.

De l'Hôtel de Ville de Paris à la plus humble des communes de France des dons provenant souvent de familles modestes ont afflués, des convois de camions ont déferlé vers la Pologne.

En France les autorités reconnaissent le civisme de la C.F.P. et c'est à ce titre que le Premier Ministre à l'époque, M. Pierre MAUROY nous a attribué une subvention, relativement importante, destinée à aider les initiatives individuelles à couvrir les frais de transport. Les actions couvertes par cette subvention, complètement répartie à ce jour, feront l'objet d'un compte-rendu détaillé dans un de nos prochains bulletins de liaison.

Enfin les relations privilégiées que nous entretenons avec la Mission Catholique polonaise nous aident dans notre action. Nous considérons la répartition de l'aide à la Pologne par l'intermédiaire des paroisses comme une des solutions les plus efficaces.

Aussi grands que puissent être l'ambition d'une association et le dynamisme de ses membres, elle ne peut s'épanouir en vivant en autarcie intellectuelle. Il lui faut le contact et l'apport d'autres groupements. Aussi quoi de plus normal que d'entretenir d'excellents rapports avec le Congrès des Polonais en France animé par M. B. NATANEK, avec l'association des Anciens Combattants Polonais et le Comité de Coordination de SOLIDARNOSC en France.

En plus nos échanges se prolongent à l'étranger avec les communautés polonaises de Grande Bretagne, des U.S.A., du Canada.

CONCLUSIONS

Notre Association assume plusieurs missions : sur le plan civique, culturel, du suivi de la situation dans les pays de l'Est, enfin humanitaire.

Nos membres savent de tradition familiale ce que représente la liberté pour un peuple et les efforts qu'il faut déployer en permanence pour que le régime démocratique, dont nous bénéficions en France, trouve son plein épanouissement.

Pour ce qui est de l'Europe jusqu'à l'Oural nous ne voulons pas désespérer. Malgré toute notre amertume de voir bafoué en Europe de l'Est le droit des peuples et celui des hommes, nous estimons qu'aucune fatalité historique n'accable cette région. Tôt ou tard la volonté des peuples des circonstances favorables, feront qu'un renouveau démocratique pourra s'affirmer et prévaloir enfin sur un ordre politique depuis longtemps périmé.

C'est pour cette raison que nous accordons une importance toute relative aux rivalités politiques qui opposent les partis politiques démocratiques au niveau majorité-opposition. Cette attitude nous donne le privilège de pouvoir collaborer avec toutes les bonnes volontés et si, elles en expriment le désir de les accueillir parmi nous.

Dans le domaine culturel la C.F.P. a beaucoup d'ambitions : diversifier son action en formulant puis, concrétisant de nouveaux projets. Dans cette recherche aucune bonne volonté ne sera superflue. La partie la plus délicate est de regrouper les compétences. Elles existent nous en sommes persuadés. Comme notre Président, nous pensons que notre réussite reste liée à notre aptitude d'accroître nos effectifs de façon significative. L'université d'été sera un bon test en la matière. (en 1986 du 25 au 29 juin).

Nous n'avons pas pour vocation de devenir une organisation de masse, ni encore moins un quelconque groupe de pression, mais simplement une association, largement décentralisée, ouverte à toutes les bonnes volontés et dont la mission essentielle consiste à aider ses membres à se rendre utiles à la collectivité et agir avec conviction et persévérance pour le renforcement de l'amitié Franco-Polonaise.

B.WICEK

(1) SPRAWY BIEZACY - LES AFFAIRES COURANTES czy warto uczyć się po polsku. Etudier le polonais est-ce utile ?

REUNION DE BUREAU DU CONSEIL

DE LA COORDINATION DE LA POLONITE MONDIALE

Du 16 au 18 janvier 1986 a eu lieu à Rome une réunion du Bureau à laquelle a participé M. Boleslas NATANEK Président du Congrès Polonia de France Délgué permanent. Ci-contre audience privée au Vatican, à droite de S.S. Jean-Paul II, le Président NATANEK.

W dniach 16, 17 i 18 stycznia b. r. odbyło się w Rzymie posiedzenie Członków Prezydium Polonii Wolnego Świata.

Po ostatnim II Zjeździe odbytym w Londynie w skład Prezydium weszli przedstawiciele Kanady, Stanów Zjednoczonych, Wielkiej Brytanii, Australii i Francji.

Przewodniczącym jest obecnie Pan Jan Kaszuba, (Kanada). Francję reprezentuje Prezes Kongresu Polonii Francuskiej p. Bolesław Natanek.

Spotkanie członków prezydium miało miejsce w domu Jana Pawła II, na Via Cassia. Wiadomo nam, że dom ten został ufundowany i zakupiony ze składek i darów rodaków z Krajów osiedlenia wchodzących w skład Polonii Wolnego Świata.

Po kilkugodzinnych dyskusjach i analiz nad wnioskami i rezolucjami zapadłymi na II Zjeździe w Londynie, Członkowie Prezydium zalecają dalszą pomoc charytatywną dla Narodu Polskiego i kierowaną na ręce Komisji Episkopatu, oraz pomoc polityczną i moralną wspierającą ruch „Solidarności”.

Jednocześnie potępiono film „Shoach”, który w niewłaściwy sposób przedstawia i szkaluje Polaków, zapominając o milionach ofiarach polskich.

Omówiono także problem Uniwersytetu Polonii Światowej. Będzie on miał miejsce w Rzymie i trwać będzie 3 tygodnie na przełomie lipca i sierpnia b. r.

Po wyczerpaniu obszernego programu i zajęcia jednolitego stanowiska w wyniku uchwał i rezolucji, zakończono to posiedzenie, wystaniem życzeń gratulacyjnych do Ks. St. Jeża nowomianowanego Rektora P.M.K. we Francji.

W sobotę 18-go stycznia Członkowie prezydium wraz z Ks. Biskupem Wesołym i delegacją z Francji zostali przyjęci na specjalnej audiencji w Watykanie przez Ojca Sw. Jan Paweł II z wielkim zainteresowaniem słuchał o problemach i akcjach Polonii Światowej, przedstawiając swe poglądy i błogostwiąc wszystkich w ich poczynaniach.

Po wspólnym zdjęciu opuszczaliśmy Ojca Świętego szczęśliwi duchowo i wzbogaceni Jego życzliwością i poparciem.

Po tym spotkaniu delegacja francuska w pośpiechu opuszczała wieczne Miasto, aby móc w niedzielę 19 stycznia uczestniczyć w Paryżu w uroczystości wprowadzenia Ks. Stanisława Jeża na urząd Rektora Polskiej Misji Katolickiej we Francji.

Prezes: Bolesław NATANEK



LA VIE FRANCO-POLONAISE

Notre ami Henri SOBOWIEC membre C.F.P. nous a adressé un intéressant bulletin de AGIR POUR LA POLOGNE de Rouen, voici des extraits :

La fin de l'année 1985 a été très active et chargée pour l'association. Les différentes activités ont battu leur plein : en novembre avec le départ du 8è camion et en décembre avec le concert de Claude KAHN. Nous y reviendrons.

Il faut absolument continuer avec le même élan. Cela en vaut la peine, c'est même indispensable (voir page ci-jointe)...

Un grand MERCI à toutes les bonnes volontés qui soit consacrent une bonne partie de leur temps au tri, soit aident l'association de toute autre façon.

UN PETIT FLASH BACK

Le mercredi II DECEMBRE, le concert offert par le pianiste de renommée internationale Claude KAHN, réunissait près de 500 personnes à la salle Ste-Croix des Pelletiers, à Rouen. Les nombreuses ovations durant cette soirée ont témoigné de l'enthousiasme que le public portait à ce brillant artiste.

Grâce à une subvention de Monsieur J. LECANUET qui nous a permis d'avoir la salle gratuitement, grâce aussi à beaucoup d'autres personnes comme Monsieur COUËL, qui lui s'est chargé de prêter et d'accorder le piano à titre gracieux, le bénéfice net de cette soirée s'est élevé à plus de 10.000 F. Ainsi, le financement de deux camions est assuré.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce concert. Soulignons aussi la joie que nous avons de recevoir de grands solistes, tel Claude KAHN, ou encore R.F. DUCHABLE en novembre 1983, qui mettent leur talent au service d'une cause humanitaire. La musique n'est-elle pas un bon moyen pour le rapprochement entre les hommes ?

LES ACTIONS PONCTUELLES

-le tri continue toujours et nous collectons des affaires en permanence. Petit rappel :

au I rue d'Ecosse (TRI tous les jeudis soir à partir de 19 H
" les 1e et 3e lundis de chaque mois à partir de 14 H
Tout horaire est aménageable, téléphonez au siège 35 35.88.60

-Les laboratoires BOTTU, de Lisieux viennent de nous donner à nouveau 5 palettes de médicaments... déjà emballés!

-Le Père PLATER, responsable du bureau de coordination de l'aide humanitaire envers la Pologne est en contact permanent avec le directeur de la C.E.R.P. de Rouen. Ils ont pu ainsi mettre en place ce système de récupération au niveau de toute la France. Ainsi, peu à peu, les différentes villes où il y a des associations "PCLOGNE", vont voir des tonnes de médicaments récupérés, comme à Rouen. Le potentiel est énorme. Et par manque de bras, on ne récupère que le quart de ce qui est à notre disposition...

LA VIE FRANCO-POLONAISE

Suite ROUEN

-Notre audio-visuel "LA POLOGNE ?..", réalisé en 1984, donne une très bonne histoire de la Pologne depuis sa naissance, mais surtout depuis l'après-guerre. Il est à la disposition de tous. Nous le passons volontiers pour des groupes, quels qu'ils soient. Cela permet de mieux "connaître" ce peuple et d'enrichir ainsi l'action de l'aide humanitaire.

-Un projet qui prend forme...

Réaliser des antennes d'A.G.P.R. dans d'autres agglomérations :
Ainsi, à YVETOT, Blandine GALLCC assure une collecte régulière en médicaments. Un relais efficace ! MERCI

- à DIEPPE, Olivier LEVILLAIN contacte lui aussi les pharmacies et propose de passer le montage diapo.

- Pointe du HAVRE, des actions ponctuelles sont menées : collectes 2 à 3 fois par an, à environ 20 Kms du Havre.

- du BEC-HELLOUKN, des camionnettes entières de vêtements nous arrivent grâce à un travail minutieux de collecte et de tri (personnes âgées).

-GAILLON (27), la Croix-Rouge nous donne également de bons chargements de vêtements.

UN GRAND MERCI à tous ces relais qui sont d'une importance capitale et qui permettent de contacts très divers.

A L'AVENIR...

-Février-Mars : l'association va souffler sa 3ème bougie ! Et pour cadeau d'anniversaire... le 9ème camion ! qui partira de ROUEN vraisemblablement début MARS ; la destination n'est pas encore arrêtée.

Nous avons besoin de médicaments, d'alimentation pour bébé, et de vêtements pour enfants.

Vous disposez d'un peu de temps... Il y a toujours du tri à faire, même ponctuellement. Nous espérons que vous répondrez à notre appel. Parlez-en autour de vous. Merci d'avance.

Les dons en espèces sont également les bienvenus. Nous tenons à vous rappeler que toutes les cotisations ne sont pas encore parvenues. Merci d'y penser.

- Si vous souhaitez accompagner un camion, contactez-nous ; on étudiera les possibilités !

- Un prochain concert, offert par un orchestre de chambre, "CAMERATA SEQUANA" est prévu pour le mois de MAI

- Toutes suggestions sont les bienvenues ; nous vous rappelons qu'il est impératif de prévenir le bureau avant d'entreprendre toute action sous le nom de "AGIR POUR LA POLOGNE-ROUEN". Merci de votre compréhension.

● IMPORTANT..... PROCHAINES REUNIONS
LE 13 MARS 1986 & 16 AVRIL chez Florence des GUERROTS
2, rue Louis Auber
76000 ROUEN
à 20 H 30

MERCI à tous de la part des Polonais.

UNE NOUVELLE ANNEE COMMENCE..... 1986

En ce début d'année 1986, le bureau de l'association souhaite à tous et à toutes une très bonne et heureuse année. AGIR POUR LA POLOGNE-ROUEN entame sa troisième année d'existence. Elle continue son action malgré le poids de l'oubli. Les événements qui firent parler de la POLOGNE dans tous les médias, sont maintenant loin. Les événements passent, les hommes et les situations restent. Après 1981, quelques 300 associations de toutes sensibilités, furent créées pour venir en aide aux Polonais. Aujourd'hui, elles sont moins nombreuses. En 1986, notre association devra non seulement continuer son action, mais l'intensifier, car elle en a les moyens. Souhaitons donc bonne année à "AGIR POUR LA POLOGNE-ROUEN" qui vit grâce à chacun d'entre vous ; son action se justifie toujours actuellement.

LENS

Une première réunion commune du Conseil du Congrès Polonia et la Communauté Franco-Polonaise a eu lieu à Lens, avant le départ de M. NATANEK, M. OSZCZAK et Mme KAPPELLA Jr. à ROME, où ils ont participé à la rencontre du Présidium de la Polonia Mondiale.

LILLE

Une section Nord-Pas de Calais de la C.F.P. a été constituée sous la Présidence de M. Stanislas DOLATA qui est secondé par Mme Marie-Jo GRABOWSKI et M. Sylvestre MIELCAREK.

Une 2ème réunion commune du Conseil de la C.F.P. et du Congrès Polonia est prévue pour le samedi 22 mars 86 à Lille.

PARIS

Une section de la C.F.P. de la Région Parisienne s'est constituée sous la Présidence de Joseph TOLSCIK. Lors de la 1ère réunion une cinquantaine de personnes, pour la plupart des jeunes, est venue : les élèves de cours de polonais et leurs amis.

Lors de la réunion du 22 février 86, Madame Jeanine PONTY a été l'invitée de la C.F.P.

Divers problèmes ont été traités :

- Election de la C.F.P. avant les Elections Legislatives et Régionales,
- programme de la réunion et bulletin,
- l'Université d'Eté 1986

LA VIE FRANCO-POLONAISE

suite PARIS

L'Association des Français d'Ascendance Polonaise (2, Impasse Girardon Paris 18e) et la Société Historique et Littéraire organisent à la Bibliothèque Polonaise une conférence de M. Michel BORWICZ sur le thème : "BOY ZELENSKI, Ambassadeur de la Culture française en Pologne", le Mercredi 5 mars 1986 à 20 h 30. La soirée sera suivie d'un débat.

Le Centre du Dialogue (23 rue Surcouf Paris 7e) organise une rencontre le Vendredi 7 mars 1986 à 20 h 30 dans la Salle Saint Pierre du Gros Caillou 92 rue Saint Dominique Paris 7e, avec le metteur en scène Cristophe ZANUSSI (en polonais).

La Société Historique et Littéraire Polonaise de Paris et la Section de Radio "Europe Libre" organisent une soirée avec des journalistes polonais qui ont accompagné le Souverain Pontife dans ses voyages et pèlerinages :

M. Tadeusz NOWAKOWSKI (Radio Europe Libre) et M. Waclaw BNINSKI (Voix de l'Amérique) qui prendront la parole en langue polonaise le 13 mars 1986 à 18 h 15, à la Bibliothèque Polonaise 6, Quai d'Orléans Paris 4e.

Le Centre du Dialogue organiser dans sa salle 23 rue Surcouf Paris 7e une conférence de Piotr SLONIMSKI, Directeur de l'Institut Génétique Moléculaire du C.N.R.S. et Membre de l'Institut sur le thème : "Mon petit élémentaire de la génétique" (en polonais) le vendredi 14 mars 86

La Société Historique et Littéraire Polonaise vous invitent à assister à une réunion d'amitié franco-polonaise au cours de laquelle le Général Yves FAURY parlera de son père, le Général Louis FAURY Officier français au service de la Pologne.

Cette soirée aura lieu le 20 mars 1986 à 18 h 15 à la Bibliothèque Polonaise. A la suite une visite aura lieu de l'exposition commémorative consacrée au Général Louis FAURY et à ses liens avec la Pologne.

LYON

Paul KOLODZIENSKI membre C.F.P. et animateur de POLOGNE-LIBERTE envisage de constituer un groupe d'accueil lors de la visite de Jean-Paul II à Lyon.

AMIENS

L'ASSOCIATION PARTAGE POLOGNE continue l'envoi de l'aide humanitaire pour la Pologne. Nous prévoyons un réunion de C.F.P. à Amiens en avril prochain.

ROUBAIX

Une après-midi littéraire organisée par M. Edouard KOZIK Délégué aux Affaires Européennes de la C.F.P., avec la participation de français d'origine d'Europe de l'Est (Union pour la Solidarité Européenne) a eu lieu le 18 janvier 1986 avec la présence de M. André DILIGENT Sénateur-Maire de la Ville de Roubaix.

A cette occasion M. Stanislas DOLATA Vice-Président de la C.F.P. a prononcé un discours.

M. Edouard KOZIK a prononcé un discours à la réunion de la Section de l'Union Ukrainienne à Roubaix, il représentait à la fois la C.F.P. et la Ville de Roubaix, étant Conseiller Municipal.

UNIVERSITE D'ETE DE LA POLONIA FRANCAISE 1986

La C.F.P. a arrêté les dates du Mercredi 25 juin au Dimanche 29 juin 86, elle aura lieu à la Bibliothèque Polonaise de Paris, 6, Quai d'Orléans Paris 4e. Le Samedi 28 juin sera consacrée à l'Assemblée Générale de la C.F.P. et le Dimanche 29 juin une excursion à la fête de la jeunesse à Vaudricourt (Pas de C.) est prévue.

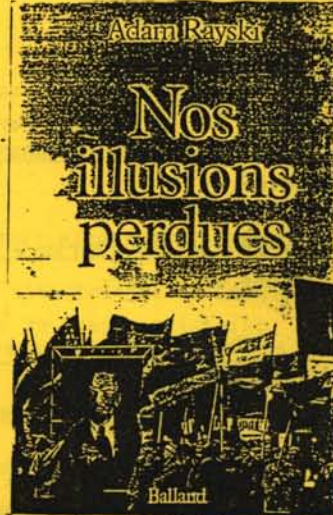
LILLE

bandoura
musique d'ukraine



samedi 1er mars
église st étienne 20h45

concert organisé au profit de l'association
des handicapés de l'arche de Jean Vanier
rue de l'hôpital militaire LILLE.prix 60F étud.40F



Varsovie-Paris et retour... Ce fut l'itinéraire mouvementé d'Adam Rayski, journaliste et militant communiste pendant une trentaine d'années, permanent et "professionnel" du PC dès l'âge de 20 ans, promu très rapidement aux postes de commandement à des périodes charnières. Cette ambition, qui n'avait d'autre intérêt que le "service du Parti", est balisée par quelques dates qui furent autant de points de rupture.

1934 : délégué au congrès de la jeunesse communiste à Ivry, il fait son apprentissage dans l'ombre de Guyot et Veermersch, Thorez et Duzos. A L'Humanité, il côtoie quotidiennement Marty et Cachin, Pini et Aragon.

1939 : la signature du pacte germano-soviétique le pousse avec ses camarades à "expliquer l'Inexplicable" aux militants.

Juin 1941 : désigné comme responsable national de la section juive du PCF, il va vivre toute l'occupation à Paris, dans la clandestinité la plus totale, à un poste de commandement qu'il conservera après la Libération pendant cinq ans.

1949 : il prend un aller en principe sans retour pour la Pologne, pour assurer la direction de tous les journaux et imprimeries du pays avec les prérogatives d'un secrétaire d'Etat, recevant les hôtes de marque : Pierre Lazareff, Simone Signoret...

1953 : les procès de Moscou, la mort de Staline...
1956 : le "printemps polonais", l'échec des anti-staliniens le poussent à démissionner et à rentrer en France.

1959 : arrêté par la DST et condamné à sept ans de prison pour "complicité avec des agents de l'étranger", il est incarcéré à Fresnes jusqu'en 1963.

Aujourd'hui il se penche sur son passé, nous livre ses réflexions inédites, évoque les ombres familières de ceux qui étaient alors des inconnus, de Henri Krasucki à Simone Veil, nous fait pénétrer dans les coulisses du Parti et, surtout, tente de comprendre ce que fut sa "génération communiste", celle des illusions perdues.

LIVRES

L'AVANT
SCENE
opéra

MONIUSZKO
Le MANOIR HANTÉ

Mensuel Janvier 1986 1, rue Lord Byron Paris 8e



Mensuel Diagonale -
Est Ouest Janvier 86

Changer la culture
et le politique

ESPRIT

2 M 1667 Février 1986
Etranger 54 F France 52 F

« SHOAH* »

* A l'occasion de la sortie de Shoah en Pologne, nous publions ici le témoignage de Jan Karski, paru dans *Kultura* (n° 11/458, novembre 1985). Jan Karski, actuellement professeur à l'université de Georgetown, est un des principaux témoins polonais de Shoah. Il apporte en particulier des informations saisissantes sur le ghetto de Varsovie qu'il a visité sous la conduite de résistants juifs. Ceux-ci voulaient que, résistants polonais en instance de départ pour Londres, il puisse informer les alliés.



Editions LIBELLA Paris



Editions ANEKS Londres

Connaissez-vous Moniuszko ? En Pologne, la question paraîtrait incongrue : Stanislaw Moniuszko y est en effet révérend comme une sorte de Verdi polonais : il en a la fibre populaire, il en a l'ardeur patriotique ; il en a aussi la séduction mélodique. D'où vient alors qu'il demeure quasi inconnu en France — alors qu'on y connaît et joue Smetana et même Janacek ? Cela tient-il à l'Histoire même de la Pologne ? Cela tient-il à une spécificité de la culture polonaise qui la rendrait incommunicable ? Ou cela tient-il à la paresse et à l'incuriosité du public lyrique et, en amont, des directeurs d'opéras ? Au moment précisément où Louis Erlo et Jean-Pierre Brossmann, à l'Opéra de Lyon, ont choisi de faire découvrir Moniuszko à travers ses deux chefs-d'œuvre, *Le Manoir hanté* et *Halka*, l'Avant-Scène Opéra a décidé d'accompagner ce geste de (re)connaissance du plus grand compositeur lyrique polonais en lui consacrant un numéro, centré principalement sur *Le Manoir hanté*.

Pour éclairer d'abord le paysage dans lequel surgit Moniuszko, Stanislaw Kieniewicz, professeur à l'Université de Varsovie, brosse un panorama de la situation historique de la Pologne au XIX^e siècle. Daniel Beauvois prolonge et déploie ce panorama en décrivant la situation de la culture polonaise de 1830 à 1870 et la manière dont elle ne peut guère être dissociée des bouillonnements historiques qui secouent la Pologne. Ce décor planté, Gérard Cornéloup dessine alors un portrait de Moniuszko qui permet de découvrir l'homme et le compositeur.

Et l'on en vient au *Manoir hanté*, dont l'argument, résumé par Michel Pazdro, permet de situer les développements du récit. Mais le livret mérite d'être lu entièrement, d'autant que la belle traduction de Dominique Sila lui restitue cette flexibilité et ces couleurs de la langue polonaise. Et c'est Tadeusz Kaczynski, sans doute un des plus éminents spécialistes polonais de l'œuvre de Moniuszko, qui analyse la partition de ce *Manoir hanté*.

Mais, une fois décrits et pénétrés les arcanes de la composition du *Manoir hanté*, il y manque encore les clefs qui en éclairent des relations internes dont les ressorts sont de tous ordres, et pas seulement musical : ce sont ces clefs que livre Tadeusz Kaczynski. Enfin, Piotr Kaminski, se mettant à l'écoute des enregistrements, et sans se limiter au *Manoir hanté*, dresse un bilan de l'ensemble de la discographie lyrique de Moniuszko. Un calendrier des représentations du *Manoir hanté* par Michel Pazdro et une bibliographie par Elisabeth Giuliani complètent ce dossier.

Mais nous avons dit que les deux chefs-d'œuvre de Moniuszko étaient *Le Manoir hanté* et *Halka*. L'Opéra de Lodz présente d'ailleurs les deux à l'invitation de l'Opéra de Lyon. Nous avons donc choisi de consacrer notre supplément à *Halka* : c'est André Lischke qui en donne à la fois l'argument détaillé et le présente, avant d'en analyser et commenter la partition. C'est ainsi proposer avec ce volume l'essentiel d'une documentation propre à faire découvrir Moniuszko et surtout propre à en inciter l'écoute.

La gloire de Moniuszko fut immense à son époque, à tel point que plus de 70 000 personnes assistèrent à ses funérailles ! Mais aujourd'hui, dans la Pologne qui passe par d'autres meurtrissures, la vertu patriotique des opéras de Moniuszko, leur volonté de figurer avec éclat l'identité nationale contre les oppressions de l'intérieur ou de l'extérieur, trouvent un écho évident. Au printemps dernier, à Varsovie, on donnait *Le Manoir hanté*. La salle était comble. Et quand, au second acte, Miecznik chanta sa célèbre aria définissant à mots à peine couverts les vertus patriotiques, ou quand, au troisième acte, Stefan chanta l'aria dite « du carillon », la salle entière chaque fois se leva dans une ovation jaillie du fond des poitrines, du fond de l'âme même. Comme un salut qui dépassait les chanteurs. Un salut qu'à notre tour, avec ce volume, nous adressons au grand compositeur polonais. Pour qu'on puisse dire bientôt non plus « Connaissez-vous Moniuszko ? » mais « Aimez-vous Moniuszko ? »

COMMUNAUTE FRANCO-POLONAISE

Bureau et Conseil

Le Conseil de la Communauté Franco-Polonaise a été élu le 30 juin 1985 et le Bureau, le 7 Septembre 1985.

(Présidents d'Honneurs : M. Jerzy JANKOWSKI (†) et Pr. Henri ADAMCZEWSKI)

Président : M. Leszek TALKO, Paris

Délégués Généraux : Pr. Edmond MAREK, Lille - M. Janusz DERYNG, Lille

Vice-Président : M. Stanislas DOLATA, Tourcoing

Secrétaire Gén : M. Bruno WICEK, Paris

Trésorier : M. Joseph TOLSCIK, Paris

Délégué aux Affaires Européennes : M. Edouard KOZIK, Roubaix

Délégué aux Affaires Culturelles : M. Xavier DERYNG, Paris

Membres : M. Mathias MORAWSKI, Paris - Dr André SZYMBORSKI, Rouen,

M. Edouard HLADKY, Le Havre,

Membres du Conseil : M. Stéphane DU CHATEAU, Paris - M. Edouard KRYNKOWSKI, Grenoble

M. Georges MOND, Paris - Mlle Hélène STEC, Metz -

Autres Responsables territoriaux - Chefs de Sections et Délégués : M. Joseph TOLSCIK Région Parisienne, M. Stanislas DOLATA, Nord-Pas de Calais - M. Téoofil JURKIEWICZ, Est - Mme Halina GRUDA-HENDZEL, Centre - M. Casimir MICHALOWSKI, Sud -(Marseille)

Commission de Contrôle : Me Béatrice DERYNG, Paris - Mme Barbara HEDOUIN, Paris -

Mme Jacqueline ZUBEK-KETTERLE, Lille -

Conseil Juridique : Me Boleslas SZPIĘGA, Vichy -

SIEGE SOCIAL : 20, RUE LEGENDRE 75018 PARIS



CONGRES POLONIA DE FRANCE

Bureau et Conseil élus le 21 Avril 1985

Président : M. Boleslas NATANEK, Méricourt s/Lens (P.de C.)

Vice-Présidents: M. Edmond OSZCZAK, Dourges (P. de C.) - M. Victor BORGUS, Béthune (P. de C.)

Secrétaires Généraux : Mme Hélène KARASIŃSKA, Avion (P.de C.)-Mme Julie BREMBOR, Harnes (P.de C.)

Adjoint : Mme Marie JELSKA, Montigny (P.de C.) - Mme Anna KAPELLA, Rouvroy (P. de C.)

Trésorier : Mme Irène GOCZKOWSKA, Oignies (P. de C.)

Adjoint : M. Léon WALASIAK, Libercourt (Nord)

Membres du Conseil : Mme Irène BUDZYŃ, Montigny (P.de C.) - M. Ladislas NATANEK, Sallaumines (P.de C.) - M. Gérard GARCON, Douai (Nord) - M. Julian KUCHARSKI, Marles les Mines (P. de C.) - Mme Marie C. PIOTRKOWICZ, Sallaumines (P.de C.), M. Marian KRYSIAK, Lapugnoy (P. de C.) - M. J. Jacques LENORT, Lens (P. de C.) - Mme Janine TACZAŁA, Roubaix (Nord).

Associations Membres : Union des Eclaireurs d'origine polonaise - Association des Femmes d'origine polonaise - Association de Saint Rosaire - Union des Familles des Anciens Combattants d'origine polonaise - Jeunesse Catholique d'origine polonaise - Association des Hommes Catholiques d'origine polonaise - Association des Enfants des Croisades d'origine polonaise - Comité des Associations Locales : Libercourt, Bruay en Artois, Marles Les Mines, Oignies, Harnes (P. de C.).

SIEGE SOCIAL : 54, ROUTE DE BETHUNE B.P.44 62301 LENS

